

■ **TAXI LIMOUSINE A.B.C LEMAN**, à Genève, rue Fort-Barreau 15, CH-660-1086005-1. Nouvelle société coopérative. Statuts du 14.04.2005, modifié le 17.05.2005. But: exploitation d'une centrale de taxi et limousine; promotion des activités des membres (chauffeurs taxi de la centrale et limousine); défense des intérêts communs des membres; publicité de la centrale et des activités des membres; organisation des réunions de travail des membres; proposer des prestations de services des membres (courses de taxi et limousine); représenter les membres auprès des institutions étatiques et syndicales; garantir par une action commune les intérêts économiques des membres. Prestation des associés: cotisation mensuelle de CHF 550; souscription d'une part sociale de CHF 1'500. Organe de publication: Feuille Officielle Suisse du Commerce. Communication aux associés : lettre recommandée. Administration: Lebert Charles Henri, de France, à Chêne-Bourg, président, Chokairy Abdelhadi, de Nendaz, à Chêne-Bougeries, secrétaire, et Elhanafi Nassr, de et à Meyrin, trésorier, avec signature collective à deux.
Journal no 6492 du 30.05.2005
(02866728 / CH-660.1.086.005-1)